



Motion de soutien à Jean-Paul DELESCAUT, Secrétaire Général de l'union départementale CGT du Nord

Jean-Paul Delescaux, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord, passe au tribunal le 28 Mars prochain à Lille, pour « apologie du terrorisme » suite à l'appel de son UD à une manifestation pour un cessez-le-feu à Gaza et pour la Paix en Palestine.

C'est un tract publié le 10 octobre 2023 qui est à l'origine de cette convocation, dont le contenu visait à dénoncer les crimes contre toutes les victimes civiles et le refus de l'instrumentalisation de l'attaque meurtrière du 07 octobre 2023.

Tout en condamnant le massacre du 07 octobre, l'UD rappelait dans ce tract l'histoire du conflit, appelait à la fin de la colonisation pour permettre une solution pacifique au Proche Orient.

Tous les prétextes sont bons pour tenter de faire taire les voix qui appellent à une solution juste et à la paix au Proche Orient.

A travers Jean-Paul, ce sont l'ensemble des Syndicats CGT du Nord qui sont attaqués, à travers Jean-Paul, ce sont l'ensemble des militants anti-impérialistes et pacifistes du Nord qui sont attaqués. A travers Jean-Paul, c'est toute la CGT qui est attaquée.

La convocation de Jean-Paul s'inscrit dans la poursuite de la répression syndicale et de la criminalisation de l'action syndicale, et plus largement de tous les mouvements de contestation syndicaux ou citoyens.

La Commission Exécutive de l'Union départementale du Territoire de Belfort apporte tous leurs soutiens à Jean-Paul DELESCAUT et à toute l'UD 59 et appelle à signer la pétition contre le procès de Jean Paul. Ils exigent l'abandon de toutes les poursuites judiciaires à l'encontre de Jean-Paul et de tous les militants et militantes syndicaux.

A BELFORT Le 25 mars 2024